

Dossier de presse octobre 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS

GNV / bioGNV, une alternative concrète aux carburants pétroliers

Le GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) et le bioGNV sont des carburants alternatifs plus propres que les carburants pétroliers. Ils offrent aujourd'hui une solution de mobilité renouvelable et décarbonée.

Le GNV est un carburant abondant et 100 % renouvelable dans sa version bioGNV car produit à partir de nos déchets organiques. Il propose une réponse performante d'un point de vue économique et énergétique, offrant une réelle autonomie aux véhicules, en particulier pour les usages professionnels.

Carburant alternatif déjà opérationnel, le GNV apporte, avec une autonomie et un coût d'exploitation comparables aux motorisations Diesel, une réponse aux enjeux de santé publique et d'environnement liés aux transports des personnes et des marchandises. En outre, dans sa version bioGNV, son bilan carbone est neutre.

Une filière qui s'engage

La filière du GNV / bioGNV, engagée aux côtés de Biogaz Vallée® et de l'AFGNV pour soutenir l'initiative www.transitiongnv.com et www.transitionbiogmv.com (mise en ligne le 16 novembre), regroupe :

DES PRODUCTEURS DE BIOGAZ



DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX DE GAZ



DES FOURNISSEURS DE CARBURANT GNV ET BIOGNV



DES UTILISATEURS ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



DES CONSTRUCTEURS DE VÉHICULES GAZ



Qu'est-ce que le GNV et le bioGNV ?

Le GNV est le même gaz que le gaz naturel utilisé pour chauffer son logement ou pour faire la cuisine.

Le bioGNV, c'est du GNV d'origine renouvelable, qui est produit par la méthanisation de nos déchets organiques d'origines végétale et animale, puis purifié pour obtenir une qualité égale à celle du gaz naturel.

C'est la même molécule : le méthane (CH_4). Le GNV et le bioGNV se mélangent donc sans problème dans les réseaux de transport et de distribution de gaz, mais également dans les réservoirs des véhicules.

Pourquoi en parler maintenant ?

- L'offre en GNV / bioGNV est là, la production de biogaz se développe, les solutions industrielles sont en place et les véhicules sont disponibles. Or, la plupart des gens l'ignorent. Les acteurs de la filière ont donc décidé d'unir leurs efforts pour le faire savoir.
- La France accueille cette année la COP 21. Le GNV / bioGNV est une solution majeure pour contribuer à l'impérative nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- La réglementation contre la pollution par véhicules se durcit et se précise. La Ville de Paris a par exemple adopté, en février 2015, un plan de lutte anti-pollution volontariste, qui prévoit notamment la limitation de circulation des véhicules les plus polluants.
- Limiter le réchauffement climatique global à 2 degrés d'ici à la fin du siècle nécessite d'agir dès maintenant.

Afin de sensibiliser les acteurs économiques, institutionnels et le grand public aux avantages sanitaires, écologiques et économiques de ce nouveau carburant, les filières du biogaz – représentée par Biogaz Vallée® – et du GNV/bioGNV – représentée par l'AFGNV – ont décidé de communiquer sur cette solution à travers un dispositif d'envergure : site Internet dédié, films, réseaux sociaux, événements, présentation aux médias, etc.

Cette initiative est parrainée par Denis Baupin, Député de la 10^e circonscription de Paris et Vice-président de l'Assemblée Nationale.

Pourquoi rouler au GNV/bioGNV ?

01 ► Le GNV/bioGNV protège la santé en limitant la pollution

Les particules fines et les oxydes d'azote sont les principaux responsables de la dégradation de la qualité de l'air.

Le GNV et le bioGNV, ce sont 85% d'émissions de particules fines et 70% d'oxydes d'azote en moins que les normes anti-pollution les plus récentes (*Euro 6*) (source IVECO / AFGNV).

02 ► Le bioGNV est un carburant local 100% renouvelable, issu des déchets organiques

Le biogaz devrait représenter 10% de la consommation française de gaz en 2030 selon la loi relative à la transition énergétique votée cette année (<http://www.legifrance.gouv.fr>). Cette valorisation du gisement des déchets fermentescibles favorise l'autonomie des territoires qui deviennent producteurs d'énergie et assure un complément de revenus aux agriculteurs producteurs de biogaz.

Le bioGNV issu du biogaz représente une solution à la problématique du traitement des déchets fermentescibles produits en France : effluents agricoles, déchets des industries agroalimentaires, invendus et rebuts de la distribution et de la restauration, biodéchets des ménages, boues de stations d'épuration des collectivités, biogaz capté dans les installations de stockage de déchets non dangereux, etc.

Il peut contribuer à réduire la dépendance énergétique de la France.

03 ► Ce carburant réduit drastiquement les émissions de gaz à effet de serre

Le bioGNV, issu de la méthanisation, présente également l'avantage d'avoir un bilan carbone inférieur de 95% à celui des carburants classiques. (source GRDF)

04 ► Les véhicules roulant au GNV / bioGNV sont performants

Les véhicules roulant au GNV/bioGNV sont substituables à ceux roulant à l'essence ou au Diesel avec une polyvalence et des performances comparables. C'est une réelle alternative à court terme pour les bus, les véhicules utilitaires légers et les poids lourds.

05 ► Son usage permet une diminution des nuisances sonores

- meilleur confort pour les conducteurs ;
- moins de bruit pour les riverains des axes de circulation ;
- possibilité d'assurer des livraisons de nuit.

06 ► L'approvisionnement est facile

Par le biais des réseaux existants de transport et de distribution de gaz naturel.

07 ► La technologie des motorisations GNV/bioGNV est connue et éprouvée

Ce n'est pas une alternative expérimentale mais une solution éprouvée et industrialisée. Par exemple, 100% des bus de Lille Métropole roulent au GNV/bioGNV. (source AFGNV).

La technologie GNV / bioGNV est une solution fiable, sûre et éprouvée.

08 ► Un secteur créateur d'emplois et d'activité

Le développement de la filière du biogaz pour les véhicules de transport de personnes et de marchandises pourrait amener la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois en France. La méthanisation et le déploiement d'un réseau de stations sont autant d'activités locales nécessaires à la transition énergétique du secteur routier.

09 ► Il est conforme aux engagements réglementaires

Le bioGNV est soutenu en particulier par la directive européenne sur les carburants alternatifs d'octobre 2014, par les obligations réglementaires concernant la valorisation des biodéchets et par la loi de transition énergétique d'août 2015.

Déjà
19 millions
de véhicules roulent
au GNV / bioGNV dans
le monde...

Quels sont les véhicules roulant au GNV / bioGNV

Le GNV / bioGNV est utilisable aussi bien pour le transport de personnes (*bus, cars...*) que pour le transport de marchandises par des véhicules utilitaires légers ou des camions.

Où en sommes-nous ?

- Dans le monde, le nombre de véhicules roulant au GNV augmente de 20% par an (*source AFGNV*).
- En Europe, 1,2 millions de véhicules roulent au GNV/bioGNV" (*source AFGNV*) .
- En Italie, près d'un million de véhicules utilisent ce carburant" (*source AFGNV*)

... et en France ?

- ▷ En France, ce sont les usages professionnels qui dynamisent le marché et permettront la création d'un réseau de stations suffisamment dense pour s'étendre aux particuliers.

10 % des bus et des bennes à ordures roulent déjà au GNV / bioGNV (*source AFGNV*).

Les 2/3 des villes de plus de 200 000 habitants (*Lille, Nantes, Bordeaux...*) ont choisi le GNV / bioGNV pour le transport collectif des personnes (*source AFGNV*).

En plus de son marché traditionnel des bus et des bennes à ordures, la demande des sociétés de livraison est croissante. Certaines agglomérations prévoient en effet d'interdire l'accès à leur centre ville aux véhicules polluants et, la nuit, aux véhicules bruyants.

... et demain ?

- ▷ En 2020, il y aura 65 millions de véhicules roulant au GNV / bioGNV dans le monde (*source International Gas Union*).

A cette période, on estime qu'il y aura en France :

- 40 000 véhicules roulant au GNV/bioGNV (*source AFGNV*)
- 300 stations GNV et bioGNV (*source AFGNV*)

L'Europe demande à ses membres de créer d'ici à 2020 un maillage dense de stations de distribution de GNV et de bioGNV, comprenant une station tous les 150 km pour le GNV distribué sous forme comprimée pour les transports moyennes distances et une station tous les 400 km pour le GNV sous forme liquéfiée pour les transports longues distances.

Les transports, qu'ils soient public ou privé, vont connaître une véritable transition.

Pour en savoir plus : www.transitiongnv.com et www.transitionbiognv.com (mise en ligne le 16 nov. 2015) • www.afgnv.info • www.biogazvallee.eu • www.airliquideadvancedbusiness.com • www.carrefour.com • www.fiat.fr • www.fiatprofessional.fr • www.fnccr.asso.fr • www.gnvert-gdfsuez.com • www.grdf.fr • www.iveco.com • www.keolis.com • www.renaulttrucks.com • www.scania.fr/gaz • www.suez-environnement.com • www.volvotrucks.com